

Compte-rendu de la CAP

Secrétaires administratifs de l'Équipement

4 et 5 novembre 2009

La CAP est présidée par Éric Saffroy, sous-directeur des personnels administratifs, techniques, d'exploitation et des transports terrestres. La CFDT est désignée comme secrétaire adjoint (tour de rôle entre les organisations syndicales).

Déclaration des élues CFDT

Notre ministre vient d'étendre la prime « cartons » de l'administration centrale à certains services déconcentrés ; pourquoi pas à tous ? mystère !

Tous les agents qui travaillent dans notre ministère doivent toucher cette prime. Les restructurations dégradent les conditions de travail de l'ensemble des personnels et, si cette prime est loin de régler les problèmes induits par les réorganisations, il est, malgré tout, légitime qu'elle soit versée à tous, par simple souci d'équité.

L'instruction aux services du 27 octobre exclut les agents nouvellement affectés, alors qu'ils subissent les mêmes bouleversements que leurs collègues !

Le second motif d'exclusion concerne les agents dont le conjoint, concubin ou partenaire de PACS perçoit la prime au sein du même service déconcentré.

C'est parfaitement scandaleux : il s'agit d'une injustice doublée d'une atteinte à la vie privée. Comme l'a dit un SG en découvrant le texte : « si je sais qui est marié ou pacsé, je ne vais pas mener une enquête pour savoir qui couche avec qui à la DDE et repérer les concubins ! De plus comment décider de celui, ou celle, qui doit toucher la prime ? »

Autre injustice, la PFR. Ce dispositif imposé va mettre à mal l'efficacité collective et l'ambiance des équipes. Passer de 40 % d'écart maximum à 600 %, c'est injuste, et totalement déraisonnable. Résultat, performance, cotation de postes, où est l'esprit durable dans tout cela ? Ce système est contre-productif et dangereux, tant pour les relations sociales que pour l'efficacité collective et, bien sûr, les conditions de vie et de bien-être au travail.

Par ailleurs, il est prévu que la part « résultat » soit discutée entre l'agent et son supérieur lors de l'entretien professionnel annuel ; or on nous signale encore, dans plusieurs services, l'absence totale de cet entretien, et dans certains cas, depuis plusieurs années! Cela entraînera-t-il un « mauvais résultat » pour les cadres qui n'accomplissent pas leur devoir ?

Autre source de malaise, les affectations des lauréats du concours 2009. Nos CAP ont pourtant travaillé pendant plusieurs années sur l'adéquation entre les SA stagiaires et leur premier poste. Ce retour en arrière, c'est-à-dire le choix dans le seul rang de classement, provoque incompréhension et souffrance dues notamment à l'éloignement familial!

Cette souffrance s'exprime du haut en bas de la hiérarchie, souvent par des mots, mais malheureusement, parfois par des actes.

Nous assistons au démantèlement de nos services, à leur quasi mise en incapacité de fonctionner normalement parce que les effectifs ne sont pas là, parce que les recrutements échouent, parce que la vacance se multiplie, parce que plus personne n'est en capacité de définir les projets des services.

Alors que face aux enjeux du Grenelle et des nouvelles missions induites, nous avons vraiment besoin de moyens supplémentaires et d'une politique ambitieuse d'adaptation de nos métiers.

Le PV de la CAP de mars 2009 est approuvé à l'unanimité.

Réponses du président de la CAP aux déclarations préalables

Il a bien entendu nos alertes sur les réorganisations multiples entraînant des doutes et des interrogations. L'Administration comprend l'inquiétude des agents. Cette inquiétude est perceptible à tous les niveaux de la hiérarchie. Toutes ces réorganisations génèrent de la souffrance au travail : il faut donc être très attentifs, et ce à tous les niveaux d'encadrements.

Prime de Fonctions et de Résultat

Il a bien pris note de notre hostilité de principe à la PFR. Dans un premier temps les catégories A et A+ seront concernées au 01/01/2010. Lors du groupe d'échange du 5 novembre, la DRH présente la mise en place du processus, notamment l'architecture de cotation des postes. Ce n'est pas acté que les B (et B+) seront concernés au 1^{er} janvier 2010, cela sera repoussé en 2011.

Nouvel Espace Indiciaire (NES)

Il prend acte de notre opposition. Le NES s'appliquera lorsque le décret coquille paraîtra, peutêtre fin 2009. L'Administration aura ensuite deux ans pour intégrer tous les corps dans cet espace. Rappel de la problématique de fusion des corps en 3 scénarios :

- scénario 1 : création de trois filières : administrative, technique, contrôle-sécuritéprévention ;
- scénario 2 : création de deux filières : administrative, technique ;
- scénario 3 : création de deux filières : administrative, technique, incluant chacune des corps de contrôle avec un système d'habilitation.

Le point sur ce sujet sera fait par la DRH lors du groupe d'échange du 19 novembre.

Versement de la prime « cartons »

Le président n'a pas d'explications sur le fait qu'elle ait été versée tout d'abord aux agents d'Administration Centrale, puis aux agents des services déconcentrés, sans que ces derniers soient tous concernés.

Affectation des SA 2009

Un point d'information est fait par Anne-Marie Le Guern, adjointe au sous-directeur de l'unité Développement Compétences et Formation. Elle nous présente le nouveau processus d'affectation des SAE, notamment la e-formation. Cette formation en alternance est réservée aux lauréats du concours interne. Les stagiaires choisissent la e-formation (distanciel) ou le module traditionnel (présentiel). Ce dernier doit rester dominant car il permet de tisser des réseaux, de créer du lien social. Tous les volontaires pour la e-formation ne seront pas nécessairement retenus, des critères de sélection seront mis en place.

Les modules étudiés en ligne sont vus et validés par l'équipe pédagogique. L'agent volontaire signe une convention avec l'école et avec son supérieur hiérarchique qui doit lui dégager du temps de formation. Le tuteur, localisé à l'école, reste disponible à tous moments pour le stagiaire. Pour l'instant pas de retour négatif sur le fonctionnement.

Le cahier des charges de la formation des SA sera remis en chantier (courrier du 24 octobre), en concertation avec les partenaires sociaux.

Recrutement 2010

Des groupes de travail et des réunions interministérielles ont abouti à la publication d'un décret avec le contenu des nouvelles épreuves pour 2010. Le concours s'adosse sur le programme scolaire du bac « Techniques de gestion ». Il s'agit de « professionnaliser » la filière tout en diminuant le caractère académique du recrutement ; le concours de l'IRA a d'ailleurs déjà été réformé.

Les travaux du SERM (Schéma des Emplois et des Recrutements du Ministère) n'ont pas encore commencé. Le dialogue de gestion s'est terminé récemment.

Création des DDI

Mise en place au 1^{er} janvier 2010, sous l'autorité du Premier Ministre. Cela change la nature organisationnelle du service mais la gestion reste du ressort du MEEDDM. Ira-t-on vers la déconcentration de la gestion des B (comme c'est déjà le cas pour les C) ?

CFDT-USEE - Union des Syndicats de l'Écologie et de l'Équipement 30 passage de l'Arche - 92055 La Défense cedex
☑: cfdt.syndicat@i-carre.net 20 1 40 81 24 00
☐ 01 40 81 24 05
☐ www.ufe-cfdt.org

Bonification d'ancienneté 2008 et enveloppe catégorielle

Le président n'a pas d'élément à nous donner car rien n'est encore validé.

Tenue des CAP

Plusieurs postes ne sont plus vacants pour des SA car le poste a déjà été pourvu lors de la CAP des TS.

Ces postes de SA, qui étaient ouverts aussi sur la liste des TS, ont été pourvus par des TS, dont la CAP a eu lieu du 21 au 23 octobre dernier. Il s'agit d'une injustice flagrante! Plusieurs propositions sont faites par les OS:

- est-il possible que la CAP des SA ait lieu en premier ?
- les postes ouverts dans les deux filières peuvent-ils être mis en instance tant que les deux CAP n'ont pas été réunies ?
- peut-on faire une CAP commune SA/TS?
- est-il possible de publier une liste commune, avec un numéro de poste commun ?
 Pour ce point l'administration nous répond qu'il est trop tard pour le prochain cycle car les remontées de poste doivent être faites pour le 9 novembre.

Réorganisation des MIGT

En raison de la réorganisations des MIGT, qui va s'occuper des tableaux d'avancement des agents promouvables en CAP ? Pour l'administration pas de problème pour le premier cycle de 2010, pour la suite les réflexions sont en cours ; il paraît vraisemblable que cela deviendra du ressort des DREAL.

Il ne faut pas que les SA souffrent de la perte de technicité du ministère!

Sortie en PNAT (position normale d'activité titulaire) pour le MAP

La CAP du MAP a lieu le 18 novembre, le listing nous est donné uniquement pour information, nous ne pouvons pas intervenir. Nous demandons une réponse avant la prochaine CAP. Il peut être envisageable que des agents du MEEDDM soient nommés experts en CAP du MAP sur autorisation du président.

Mutations au 1^{er} janvier 2010, sauf précision contraire SAE de classe exceptionnelle

Nom	service d'origine	service d'accueil
	. CIFP Aix	
Danièle ROUGET	DDEA 25	.DRE Franche-Comté
Vincent THEVENOT	DRE Franche-Comté	.DRE Franche-Comté
Christel JAROSZ	DDE 33	.DDEA 31
Philippe BONNET	SG	.DDEA 31
	. DDEA 31	
	SN Toulouse	
André DELRIEU	CIRA Toulouse	.DIR Sud-Ouest
Thierry JOYEUX	DREAL Midi-Pyrénées	.SN Toulouse
Maryse TEXIER	DDEA 79	.DDE 33
	DDE 94	
	DDEA 18	
Bernard COLLOT	DREAL Champagne Ardennes	.DREAL Champagne Ardennes
Françoise CIZELLE	DDE 51	.DIR Nord
	DRE Alsace	
Maryse SANTARELLI	DDE 93	.DDE 69
Pascale BOZOM	DDEA 43	.DDE 69
Sylvie DARQUE	. DDE 69	.DREAL Rhône-Alpes
	. CGEDD	
	CETE Normandie Centre	
	disponibilité	
Patricia REPERANT	. SG/DRH	.CGEDDau 06/11/2009
Carole CHOCRON	MIILOS	.DGALN
	DDEA 2A	
	DDE 973	
Marie-Tania PATCHAI	DDE 972	.DE 976

CFDT-USEE - Union des Syndicats de l'Écologie et de l'Équipement ☑: cfdt.syndicat@i-carre.net

☎ 01 40 81 24 00

SAE de classe norma	le et supérieure	
Nom	. service d'origine	.service d'accueil
Benjamin ALLES	. DDE 93	.DDE 03
Arnaud PAILLARD	. DGALN	.DDEA 06
Delphine MIGLIACCIO	. DDEA 60	.DDE 13au 01/03/2010
	. DRE PACA	
	. DIR Méditerranée	
	. DDEA 90	
	. DIR Centre-Est	
	. DDE 13	
	. Cabinet Borloo	
Anna DUBOIS	. Commune	.DRE Aquitaine
Aouicha KRADAOUI	. DDEA 41	.DDE 34
Alain DUROYON	. DRE Languedoc Roussillon	.DRE Languedoc Roussillon
	. DDEA 63	
	. DDEA 79	
	. DDE 13	
	. CETE Méditerranée	
Laure TRANNOY	. CGEDD	.CGDD
	. DDEA 41	
	. DDEA 91	
	. DIREN Centre	
	. MGET	
	. DIR Est	
		.CIRA Metzau 06/11/2009
	. CIRA Paris	
		.CIRA Metzdate à négocier
	. CETE Est	
	. DREAL Nord Pas-de-Calais	
•	. DDE 62	
	. DDE 59	
	. DIR Nord	
	DIR Nord	
	. DRE Poitou Charente	
	. DIR Centre Est	
	. DDE 01	
	. DIR Centre-Est	
		.SN Rhône-Saônedate à négocier
	. CGDD	
	. Ministère Logement	
	. CGDD	
	. DDE 92	
	. ENIM	
	. DDE 02	
	. DDEA 76 . DIR Nord-Ouest	
Mylene LAPORAL	. SG	.DDE 00
		.DDE 80date à négocier
Hugues BEVIERE	. DDE 62	.DREAL PICArdie
	. ENPC	
	. Communauté de Communes .	
	. DRE Poitou Charente	
	. DDEA 95	
	. MGET	
	. DDEA 41	
	. DDE 94	
	. DDEA 91	
	. DGALN	
	. DDEA 78	
	. SG	
Marilyn MORIENA	. ENIM	.SG

CAP des SAE	page 5/7	4 8
SAE de classe normale et supérieur		
Nom service d'origin		ı
Nadine GILLE CGDD		
Daniel CANARDON DGITM	CGDD	
Nathalie LOMBARD SG	DGITM	
Samiha KARODIASG	DGPR	
Marie-France BENHOUDA . DDE 93		
Angèle MONNOU SN Seine		
Vincent MOST CIRA Paris		
Sylvie PECQUEUR DIR Île-de-Franc		
Olivia MATA SETRA		nce
Emmanuel ATTAMA DGITM		
Tamara MARTINEL DGITM		
Marius DRAGIN		e
Moïse NEGROBAR DGALN		•
Marie DUHEM CERTU		
Géraldine DIBLARD DDE 974		
Gerdiaine Dibland		
6 demandes de mutation sont mises à l'étu	ıde.	
Accueil en position normale d'ac	ctivité titulaire (PNAT)	
Nomgradese		ice d
Isabelle DUBOIS CTP DI		
Jocelyne TAVARD CTP		
Véronique MAUCORSA CN MEIE De		
	-	

Accueil en position	i normaie d'	activite titi	llaire (PNAI)
Nom	grade	. service d'ori	gine ser

Nom	.grade	service d'origine	. service d'accueil
Isabelle DUBOIS	.CTP	DREAL Nord Pas de Calais	. DDE 59
Jocelyne TAVARD	.CTP	DREAL Rhône-Alpes	. DREAL Rhône-Alpes
Véronique MAUCOR	.SA CN MEIE	DGTPE	. DREAL PACA
CTP = contrôleur du Trésor			
MEIE = ministère de l'Écon			
Martine FAVET	.SA CN MAP	DRAAF Bourgogne	. DIREN Bourgogne
Laurence MERTZ	.SA CS MAP	DDAF 27	. DDE 27
Odile POIRIER	.SA CE MAP	DDEA 44	. DREAL Pays de Loire
Maud ECHARD	.SA CN MAP	DIREN Centre	. DRE Centre
Odette JOULIN	.SA CN MAP	DDEA 44	. DDEA 44
MAP = ministère de l'Agrico	ulture et de la Pêci	he	

Détachements

Agents d'autres corps du ministère

Nom	.grade	service d'origine	service d'accueil
	_	. DRE Languedoc Roussillon	
		. E-CFDAM Nantes	
Fabrice BOUQUET	.CTT	. DRE Centre	. DRE Centre
Nathalie BOUILLART	.CP TPE	. disponibilité	. DDEA 06

Agents d'autres ministères

service d'origine	
ministère Défense	DRE Franche Comté
France Télécom	DIR Est
France Télécom	DIR Massif Central
Premier Ministre	DRE Ile de France
France Télécom	DRE Ile de France
France Télécom	DREAL Picardie
ministère Travail	DREAL Picardie
DRASS Picardie	DREAL Picardie
France Télécom	SG
IGN	SG
La Poste	DSCR
ministère Culture	DDE 13
France Télécom	DREAL PACA
ministère Défense	CETE Ouest
	DREAL Champagne Ardenne
ministère Éducation Nat	DIR Est
France Télécom	DDEA 91
	ministère Défense

Agents	d'autres	ministères	(cuita)
Adents	o autres	ministeres	(Suite)

Nomg	rade	service d'origine	service d'accueil
Denise HOSSS.	A CS	. France Télécom	DREAL Nord Pas-de-Calais
Marie-Christine GUIMARD.S.	A CS	France Télécom	DREAL Nord Pas-de-Calais
Corinne LEFRANÇOISS.	A CN	ministère Justice	DDEA 60
Nadine SANGUILLONS	A CN	France Télécom	DRE Auvergne
René UHRINGS.	A CS	. France Télécom	DDE 67
Dominique BARTHÉLÉMY S	A CS	France Télécom	DIR Centre Est
Sylvie JACQUETS	A CN	France Télécom	DULE 75
Fabienne MAROUILLATS.	A CN	SYCTOM 75	. ENIM
Annie RAKOTONDRABE S.	A CN	ministère Éducation Nat	DDEA 76
Fabienne DORES.	A CN	. France Télécom	DDEA 77
Nadiège DELBLONDS.	A CN	. France Télécom	DIR Ile de France
Jean-Yves LECLERC S.	A CN	ministère Intérieur	. SN Seine
Pascal GUINS	A CS	. France Télécom	DREAL Picardie
Isabelle JOSSELINS	A CS	La Poste	DREAL Picardie
Joëlle MARCHALS	A CS	. ministère Justice	DIR Centre Ouest
Patricia MENAGERS	A CN	INRETS	. DIR Ile de France
Valérie STAESSENSS	A CS	Premier Ministre	. SG
		. FP Hospitalière	
Aliette SEYCHELLESS	A CS	France Télécom	. DDE 92
		. ministère Travail	
Pascal VAUCHERS.	A CS	France Télécom	. DIREN Ile de France
Jean-Marie TRIMBOUR S.	A CS	France Télécom	DDEA 95
Janique NICOLASS	A CS	. France Télécom	DDEA 95
Gaëtanne ALBERTS	A CS	La Poste	. DDE 973

Intégrations

Les agents détachés dans le corps des SAE peuvent demander leur intégration après une ann

Nom	grade	service d'origine	. service d'accueil
Martine GUILLAUME	SA CE	DDEA 79 (ex-IPCSR)	. DDEA 79
Sylvie PECQUEUR	SA CN	ministère Défense	. DIR Ile de France
Christophe MURZIN	SA CN	ministère Défense	. DREAL Nord Pas de Calais
Martine DESHERIES	SA CS	France Télécom	. DDEA 91
Chantal BOUAMRA	SA CN	ministère Justice	. DRE Auvergne
Sophie DAVERDIN	SA CN	ministère Emploi	. SG
Muriel VINEL	SA CS	France Télécom	. DDE 57
Jeanne DEBONO	SA CE	FP Hospitalière	. Délég. Interm. à la Ville
Michaël DELCROIX	SA CS	France Télécom	. DDEA 91
Jérôme BORDY	SA CN	DSCR (ex-IPCSR)	. DDEA 06
Michel JACQUIN	SA CS	France Télécom	. SG
Isabelle NEDONCELLE	SA CN	La Poste	. DDE 93
Gilles KERDRAON	SA CN	DIR Ouest	. DIR Ouest

Reclassements professionnels

Nom	ancien gr	ade . nouveau grad	e service d'affectation
Colette RIOU	_	_	
Yves LEGUAY	IPCSR	SA CS	DDE 94
Nicolas RAMELLA PEZ	ZA IPCSR	SA CS	DDEA 73
Sophie SALE			

Titularisation de travailleurs handicapés

7 agents sont titularisés entre le 01/08/2009 et le 15/01/2010.

Report de titularisation

L'Administration a proposé un report de titularisation de 3 mois (soit au 6 janvier 2010 au lieu du 6 octobre 2009). Malgré le vote contre des représentants du personnel, le report a été acté.

Questions diverses

Un agent a déposé un recours pour un refus de formation professionnelle. Les informations sont parvenues trop tard à l'Administration, l'étude de ce dossier est reporté à la CAP de mars 2010.

La prochaine CAP aura lieu en mars 2010

pour traiter des mutations et des promotions à classe supérieure et classe exceptionnelle.

N'hésitez pas à contacter vos élues dès maintenant, elles seront d'autant plus efficaces pour défendre votre dossier!

Odile COPPÉE DDE Moselle 03.87.34.33.64 Marie-Claire TILLIET DGITM 01.40.81.16.43

FILIÈRE ADMINISTRATIVE														Fate
	.es	SA	LAIR	ES au	01 Oct	ob	re	2009	(Docu	ment	US	EE	-CFD	Equipement Emilian nament
		TRAITEMENT						TRAITEMENT				TRAITEMENT		
Échelons		IM	Brut	"à payer" *	Échelons		IM	Brut	"à payer" *	Échelons	;	IM	Brut	"à payer" *
Echelle 3	1•	292	1 345,33	1 135,33	B-Type	1•	297	1 368,33	1 154,74	Cat. A	1•	349	1 607,92	1 342,10
	2*	293	1 349,92	1 139,19	Administr.	2.	303	1 396,00	1 178,08	Administ.	2.	376	1 732,33	1 445,95
. AA 2ème cl.	3 •	294	1 354,50	1 143,06	1er niveau	3 •	319	1 469,75	1 226,78		<i>3</i> •	389	1 792,25	1 495,96
	4•	295	1 359,17	1 147,00		4*	325	1 497,33	1 249,80		4•	408	1 879,75	1 569,00
	5°	300	1 382,17	1 166,41	S.A. Cl. Norm.	. 5°	339	1 561,83	1 303,64	, Attaché	5°	431	1 985,75	1 657,48
	6.	305	1 405,25	1 185,89		6.	352	1 621,75	1 353,65	Administratif	6.	461	2 123,92	1 772,80
	7 •	312	1 437,50	1 213,11		7 °	362	1 667,83	1 392,12		7°	496	2 285,17	1 907,39
	8.	319	1 469,75	1 226,78		8.	370	1 704,67	1 422,86		8.	524	2 414,17	2 015,07
	9•	326	1 502,00	1 253,70		9•	384	1 769,17	1 476,70		9•	545	2 510,92	2 095,82
	10°	338	1 557,25	1 299,81		10°	395	1 819,83	1 518,99		10°	584	2 690,67	2 245,86
	11•	355	1 635,58	1 365,20		11•	418	1 925,83	1 607,46		11•	626	2 884,17	2 407,37
Echelle 4	<i>1</i> •	293	1 349,92	1 139,19		12•	439	2 022,58	1 688,22		12•	658	3 031,58	2 530,42
	2•	294	1 354,50	1 143,06		13°	463	2 133,17	1 780,52		1•	434	1 999,58	1 669,02
AA 1ère cl.	3•	295	1 359,17	1 147,00	B-Type	1•	352	1 621,75	1 353,65	, Attaché	2•		2 225,33	1 857,45
	4•	300	1 382,17	1 166,41	Administr.	2•	368	1 695,50	1 415,21	Administratif	3•	517		1 988,15
	5 •	308	1 419,00	1 197,49	2°niveau	3•	384	1 769,17	1 476,70	Principal	4•	551	2 538,58	2 118,92
	6 •	316	1 455,92	1 215,23		4•	405	1 865,92	1 557,45	· ····o·pai	5•	590	2 718,25	2 268,88
	7 •	325	1 497,33	1 249,80	S.A. Classe	5 •	420	1 935,08	1 615,19		6 •	626	2 884,17	2 407,37
	8°	335	1 543,42	1 288,27	Supérieure	6°	443	2 041,00	1 703,59		7 •	673	3 100,67	2 588,08
	g•			•	Superieure	7 •			-					-
		345	1 589,50	1 326,73			465	2 142,33	1 788,17		8.	706	3 252,75	2 715,02
	10•	356	1 640,17	1 369,02	D. T	8.	489	2 252,92	1 880,48		9•	746	3 437,00	2 868,81
	11*	369	1 700,08	1 419,03	B-Type	1°	377	1 736,92	1 449,78		10*	783	3 607,50	3 011,13
Echelle 5	1•	294	1 354,50	1 143,06	Administr.	2•	397	1 829,08	1 526,71		1•	619	2 851,92	2 380,45
	2•	295	1 359,17	1 147,00	3°niveau	3 •	421	1 939,67	1 619,01	, Emploi	2•	657	3 027,00	2 526,59
, AAP 2ème cl.	3 •	298	1 373,00	1 158,67		4•	445	2 050,25	1 711,31	Conseiller	<i>3</i> •	695	3 202,00	2 672,66
	4•	308	1 419,00	1 197,49	, S.A. Classe	5 •	467	2 151,58	1 795,89	d'Administrati	4.	733	3 377,08	2 818,80
	5°	318	1 465,08	1 222,88	Exceptionnel.	6.	490	2 257,58	1 884,37		5°	768	3 538,33	2 953,39
	6.	328	1 511,17	1 261,35		7°	514	2 368,17	1 976,67		6.	798	3 676,58	3 068,79
	7*	338	1 557,25	1 299,81	Egte	Juciii	nent	USEE-CFDT	- fate		7°	821	3 782,58	3 157,27
	8.	350	1 612,50	1 345,93	ote Crdx		Helli	JULL OI DI	- Andrews	Н	<i>IEA</i>	881	4 059,00	3 387,99
	9•	362	1 667,83	1 392,12										
	10°	379	1 746,17	1 457,50				Point me	ensuel au	1er octobre	e 20	09 :		
	11•	392	1 806,08	1 507,51										
		1 497,33	1 249,80	†			464.5		Point net =					
	2.		1 548,00	1 292,09	Point brut =			4,61 €		voir **			3,84 €	
AAP 1ère cl.	3 •		1 598,75	1 334,45						1				
	4•		1 658,58	1 384,39	* Le "à payer" correspond à un salaire indicié prenant en compte la retenue Pension (7,85%)									
	5 •		1 736,92	1 449,78	ainsi que les CSG (7,5) & CRDS (0,5) appliqués sur 97% du salaire brut, ainsi que du 1%									
	6•		1 815,25	1 515,16	solidarité. Ne sont pas compris les primes (IR, PSR, IAT, NBI, ISS, ,,,)									
	7 •		1 916,58	1 599,74	** 0 0 0 0 0 0 0 0 0	4	inlié = :	ar lliadiaa /m	A) vous ====	ot do opla::	lo "A"	CT	over"	
		-10	. 0.0,00	. 555,17	** Le point net multiplié par l'indice (IM) vous permet de calculer le "NET à payer"									